

S.C.O. INFOS

N° 16

Octobre 1997

Bulletin de liaison réservé aux adhérents de la Société Calédonienne d'Ornithologie



Responsable de Publication

Sophie POUYOT

Comité de Rédaction

Serge SIRGOUANT

Sophie POUYOT

Participation

Sophie POUYOT

Serge SIRGOUANT

Jacqueline SINTES

Les articles publiés dans "SCO INFOS" le sont sous l'entièbre responsabilité de leurs auteurs.

Pour toute correspondance avec le Comité de Rédaction, adresser le courrier à :

S.C.O.
27 rue de Sébastopol

Comité de rédaction "S.C.O. INFOS"
BP 31 35
98 846 NOUMEA CEDEX
Nouvelle-Calédonie
Tel/Fax (687) 24.14.04
e-mail : ssir@canl.NC

"S.C.O. INFOS" est édité par nos propres moyens
Revue trimestrielle

S.C.O. INFOS

oct-97

N°16

SOMMAIRE

EDITORIAL 1

INFORMATIONS GENERALES 2

RUBRIQUES DE L'ORNITHOLOGIE

- | | |
|--|----|
| - Jules Garnier et l'ornithologie | 4 |
| - Notes sur la systématique et les oiseaux | 8 |
| - Que sais-je ? | 9 |
| - Initiation au monde ornithologique | 10 |
| - Un brin de poésie | 11 |

Photo de couverture :
Jeune balbuzard dans son nid (îlot du Nord)

EDITORIAL

Rejoignez la SCO !

Chaque trimestre, grâce à des rubriques diverses, des observations extraites des sorties sur le terrain, des émotions écrites partagées,

SCO-Infos, votre revue calédonienne traitant d'oiseaux, vous apporte un enrichissement permanent sur la Nature.

SCO-Infos, toujours prêt à évoluer, est là aussi pour recueillir vos données, vos suggestions...

Depuis que nous volons de nos propres ailes, SCO-Infos ne peut exister que grâce à chacun d'entre nous. En continuant de parler de cette belle nature, nous continuerons à la préserver. A nous donc de donner à cet organe de protection toute sa force !

Alors, rejoignez la SCO !

Le Comité de Rédaction

S.C.O. INFOS GENERALES

ACTIVITES DU BUREAU :

LA SORTIE A NAKUTAKOIN du 24 août 1997

C'est à la rencontre des oiseaux des marais et de la savane de Nakutakoin et de la Haute-Couvelée à Dumbéa que nous sommes partis, jumelles en bandoulière.

Nous étions une vingtaine de personnes au rendez-vous pour cette journée d'observation. Le premier arrêt nous offrit d'un certain parfum porcin qu'il nous fut facile d'oublier dès les premières apparitions des hérons à face blanche, hérons garde-bœufs et autres canards à sourcils avec leur miroir vert.

Le bonheur commençait. Et Sophie, notre secrétaire préférée, essayait de mettre tout ce petit monde à plumes sur pellicule, depuis l'alcyon sacré des cahaques (*Halcyon santa canacorum*) aux ailes déployées, jusqu'aux langrayens à ventre blanc (*Artamus leucorhyncus malanoleucus*), sur un grand arbre en passant par les zostérops à dos vert (*Zosterops xanthochroa*) qui nous gratifiaient de leur chant.

Le deuxième arrêt s'est fait sur la propriété de monsieur Menaouer. Les bassins de ses élevages de crevettes ne pouvaient qu'attirer quelques gentes plumées. Sur l'étendue d'eau, des grèbes, des nirocas australis, et des aigrettes des récifs (*Egretta sacra albolineata*). En prime, un aigle siffleur (*Haliastur sphenurus*) sur l'arbre perché, et une hirondelle du Pacifique (*hirundo tahitica*) dans son vol pour nous offrir sa belle couleur rouge.

Monsieur Menaouer nous a parlé de la présence de butor australien (*Botaurus poicilopterus*) qui mugit comme un petit cerf. (Il est fortement question en milieu informé que ce butor fasse l'objet d'observations, certaine nuit de clair de lune.) Puis notre hôte nous a fait visiter ses diverses bassins à crevettes, petits crustacés très appréciés de certains des oiseaux observés. En l'écoutant nous pouvions tout apprendre de la fécondation, des différentes étapes de la croissance de la crevette (*Maupiis*, *Zoe*, *Mysis*, *Poste larve*), mais aussi des difficultés commerciales, mieux qu'à l'école !

Olivier, son fils élève de 4^e, semble avoir les mêmes passions que lui puisqu'il a réussi à organiser avec sa classe du collège Cluny une sortie ornithologique le 6 octobre 1997 avec notre président, Serge Sirgouant.

Le dernier arrêt s'est fait à la Haute-Couvelée pour le pique-nique. Mais pas n'importe où puisque nous étions sur l'ancien lieu des transmissions de l'Armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale. Belle occasion pour notre ami Jacquier de nous faire vivre cette période avec ses commentaires et ses joyeuses anecdotes.

Nous n'avons peut-être pas fait de longues marches certes ; mais nous n'étions pas là pour ça. Les oiseaux et les belles histoires nous ont comblés.

LA SORTIE AU PIC JACOB à NAKUTAKOIN - DUMBEA du 21 septembre 1997

Quelques personnes seulement se sont associées à cette sortie (le week-end des Journées du Patrimoine nous a fait concurrence) mais point n'est besoin d'être en foule pour admirer Mère-Nature. Un arrêt s'imposait tout d'abord à Nakutakoin, où l'on put observer la sarcelle grise (*Anas gibberifrons gracilis*), le canard à sourcils (*Anas superciliosa pelewensis*), la poule sultane (*Porphyrio porphyrio caledonicus*). Séquence admiration encore avec un chapelet de canards à l'envol et six vanneaux éperonnés.

La deuxième partie de la sortie s'est passée sur la propriété de monsieur Fayard, au pic Jacob, où l'on a surpris l'effraie des clochers (*Tyto alba lifuensis*) au détour d'un bosquet. Sur le chemin du retour, nouvel arrêt à Nakutakoin, pour le spectacle des hérons garde-bœufs. Une région formidablement riche à tous points de vue.

LA SORTIE AU MONASTERE DE SAINT-LOUIS du 19 octobre 1997

Vue magnifique sur le lagon depuis nos 200 mètres d'altitude ! Avec nous, de nombreuses espèces d'oiseaux comme les pigeons à gorge blanche (*Columba vitiensis hypoenochora*), les martins-pêcheurs (alcyon sacré des canaques, *Halcyon santa canacorum*), les zostérops et aussi l'oiseau moine (*Philemon diemenensis*), la grive perlée ou le méliphage barré (*Phylidonyris undulata*), les cardinaux.

N.B. Les noms en italique et en gras sont ceux des espèces endémiques.

DIVERS

- Mission de monsieur Sirgouant sur les îlots du Nord grâce au service des Pêches de la province Nord : du 8 au 12 septembre 1997 à Baaba, du 29 septembre au 3 octobre 1997 à Saint-Phalle et à Balabio,
- Sortie ornithologique à l'îlot Signal, sous la conduite de notre président, le 6 octobre 1997 de la classe de 4^e du collège Saint-Joseph de Cluny.

COURRIERS :

- L'oiseau magazine* : n° 48 - 3^{ème} trimestre 1997
Plumes infos - n° 6 - septembre 1997
Ornithos - Volume 4 - n° 3
Loiret Nature : Volume 6 n° 8 - Volume 6 n° 9
Te manu : n° 20 - septembre 1997

NOUVEAUX ADHERENTS :

- Jean GUHRING, logo n°112
Marlyse TORREGROSA, logo n°113
Jean Philippe TORREGROSA, logo n°114
François COMMENVILLE, logo n°115
Marie Jo COMMENVILLE, logo n°116
Philippe MIOSSEC, logo n°117

SCOOP :

Des nouveaux T-shirts sont en cours de commande, sur le thème «Oiseaux de Nouvelle-Calédonie».

par Paul COCHEREAU, entomologiste

(suite de l'article paru dans SCO-Infos n° 15)

LES OBSERVATIONS SUR LE COMPORTEMENT DU CAGOU

En janvier 1864, sur la goëlette *La Calédonienne*, Jules GARNIER est en route pour Pouébo, où l'or vient d'être signalé. Il doit parcourir la région du Panié sous la protection de sept soldats d'infanterie de Marine. Au sud et le long de la côte Est, il va naviguer entre les récifs et la Grande Terre et s'arrêter chaque soirée dans une baie qu'il visite... Il a longé la côte du Mont d'Or, et, par la canal Woodin, il a atteint la baie du Prony, où il jette l'ancre ; il y déguste d'excellentes huîtres qui se développent là en abondance. Le lendemain matin, le commandant, retenu au mouillage par un calme plat, lui propose une promenade en baleinière jusqu'au fond de la baie. Tous deux se proposent d'y visiter des sources thermales à 33°C, aux abords d'un ruisseau nommé *Nécoutcho* dans lequel se forment des concrétions de bicarbonate de magnésie. Garnier note que ces eaux pourraient très bien être utilisées par la médecine... et il poursuit :

« Pendant que nous montions le chemin des kaoris, mon chien Soulouque nous accompagnait. Soulouque était un jeune chien d'arrêt, mâtiné, au poil noir, luisant comme du jais, avec une seule tache blanche. (...). Les rives du Nécoutcho furent le théâtre de son premier exploit ; il vaut la peine d'être signalé. Nous avancions doucement, à cause de la difficulté du chemin, lorsque nous entendîmes, à quelques mètres de nous, dans le bois, des cris retentissants qui nous étaient parfaitement inconnus, mais semblaient indiquer un animal puissant. Curieux de connaître l'auteur de ces cris perçants : « *ka-hou, ka-hou* », je m'avançai avec précipitation, mais non sans peine, vers le point d'où ils partaient, et j'aperçus mon chien en arrêt sur l'oiseau le plus curieux que l'on puisse imaginer. Monté sur de longues jambes rougeâtres, il essayait en vain de fuir, en sautillant, Soulouque, qui toujours le devançait et lui barrait le chemin : la pauvre bête cachait sa tête baissée sous ses ailes déployées et arrondies et se contentait de pousser son cri de détresse. Je pus donc la saisir délicatement de la main, à la naissance de deux ailes, la soulever et l'emporter, malgré ses cris et ses coups de bec qui ne pouvaient m'atteindre ; et, non moins triomphant que Soulouque qui bondissait de joie, je vins montrer ma prise au commandant.

Cet oiseau bizarre est spécial à la Nouvelle-Calédonie ; son nom indigène, tiré de son cri, est kagou ; il a été nommé par les naturalistes *Rhinochetos jubatus*. La robe du kagou est le gris cendré et le roux ; une huppe gris blanchâtre orne sa tête ; son bec est rouge, long, pointu et très fort ; ses yeux sont d'un beau rouge limpide, avec une grande prunelle noire ; il n'y voit pas de très loin, mais de près il distingue les plus petits insectes. Ses ailes, armées de longues plumes, forment

en se déployant, un éventail parfait à roues concentriques, successivement blanches, grises ou fauves ; pointillées de tâches de ces couleurs et formant des cercles qui ont pour centre le point d'attache de l'aile ; la queue, le dessous de l'aile et le ventre sont couverts d'un long duvet soyeux, frisé, d'un noir grisâtre, tout à fait analogue au duvet qui couvre l'autruche et semble marquer le passage du poil à la plume. Le kagou a de 35 à 40 centimètres de hauteur ; son corps, de la grosseur d'une poule, est plus effilé ; ses jambes rouges, fortes et assez longues sont armées de pattes solides et d'ongles très forts. La femelle, un peu moins grosse que le mâle, a le plumage de ses ailes moins coloré, sa huppe moins longue et moins fournie.

Ces oiseaux vivent ordinairement par couple ; ils habitent toujours le bord des torrents dans lesquels ils viennent le soir boire et se baigner ; le jour, ils courent dans les endroits rocaillieux couverts de maigres broussailles ; là, avec leurs fortes pattes, ils retournent les petits cailloux sous lesquels se blotissent les insectes ; mais leurs lieux de prédilection sont les bords des ruisseaux, dans ces forêts vierges dont j'ai parlé, où se plaît aussi le Notou, ou Carpophage Goliath. Le kagou trouve une abondante nourriture au milieu de ce sol formé d'un détritus de feuillages en décomposition superposés depuis des siècles, et habités par de nombreux insectes, des vers surtout. Lorsqu'un des géants de ces forêts, écrasés sous le poids des siècles, meurt et se laisse tomber sur un lit de jeunes arbres qu'il brise dans sa chute, son vieux tronc se désorganise, devient spongieux et mou. C'est l'habitation de milliers d'insectes entre autres, et surtout des vers et nymphes de capricorne, que les indigènes ne dédaignent pas eux-mêmes. Alors le kagou se place sur ce cadavre végétal, son bec robuste en fouille le flanc pour en extraire ces grosses larves dont il est très friand ; mais l'indigène a vu les traces du kagou, il tend un collet bien disposé, où se laisse prendre le malheureux oiseau dont la chair est délicieuse. J'ai toujours considéré comme un sacrilège de manger un oiseau aussi curieux et aussi rare, et j'ai donné tous ceux que mon brave Soulouque m'a pris de la manière que je viens de dire à des jardins de la colonie ou de contrées étrangères.

L'estomac du kagou diffère de celui des oiseaux ordinaires et a, paraît-il, une très grande analogie avec celui de l'autruche ; dans tous les cas, par son plumage, l'impuissance de ses ailes, qui ne lui servent qu'à cacher sa tête dans le danger, il se rapproche beaucoup des grands oiseaux d'Afrique et d'Australie, et de l'Aptérix de la Nouvelle-Zélande.

Le mâle a un très grand attachement pour sa compagne. Un jour, mon chien s'empare d'une femelle : au moment où je saisis la malheureuse bête qui criait au secours de toutes ses forces, je vois arriver à toutes jambes, le mâle, beau de colère ; ses deux ailes me menaçaient, sa longue huppe blanche était hérissée sur sa tête, il faisait claquer son bec. Cette pauvre créature -que la nature a mise sur la terre sans lui accorder de moyens de défense- s'efforçant de venir en aide à sa compagne captive, était certes intéressante et digne de pitié, mais Soulouque, peu accessible à ce dernier sentiment, s'élança sur le pauvre kagou qui se laissa prendre sans même essayer de fuir.

La femelle pond deux œufs semblables aux œufs de poule ; elle les cache si soigneusement que les kanaks ne les trouvent que très rarement : je n'ai jamais pu m'en procurer.

Le kagou s'apprivoise facilement ; mais ici on s'est peu occupé de l'élever en domesticité et d'utiliser son appétit pour les insectes en l'habituant à chercher dans les maisons les cancrelats qui les infestent et qu'il mange avec plaisir ; le cancrelat, que nous ne connaissons pas en France est, en Nouvelle-Calédonie, avec le moustique, l'animal le plus désagréable que l'on puisse imaginer. C'est un insecte semblable à celui que dans le sud de la France on nomme ravet ou cafard, mais beaucoup plus gros et plus hardi ; toutes les nuits, et surtout pendant la saison chaude, il se promène de tous côtés, pendant le sommeil, sur votre figure, sur votre corps, rampant, et rongeant même vos cheveux et votre épiderme. Quelquefois, le soir, ces insectes détestables promènent leur vol rapide et bruyant dans l'appartement et tombent lourdement sur votre visage ; ils pénètrent partout en laissant sur tout ce qu'ils touchent une odeur très désagréable. C'est le fléau de l'île.

Le kagou abonde surtout dans le sud de la Nouvelle-Calédonie. Je l'ai rencontré plus rarement dans le centre et jamais dans le nord. A l'île Ouen, qui touche presque le baie du sud, il ne peut pas vivre. Les naturels de cette île m'ont dit avoir essayé de l'y introduire, mais il y meurt bientôt ; cependant, d'après les traditions, cet oiseau abondait autrefois sur cette île. Il est probable qu'il n'y trouve plus assez de nourriture.

Il serait facile d'introduire cet oiseau en Europe où l'on pourrait l'habituer à la vie domestique ; il nous rendrait de grands services en détruisant les insectes dans nos maisons et nos champs. Ceux qui possèdent un kagou dans la Nouvelle-Calédonie le nourrissent ordinairement avec de la viande, mais lorsqu'on veut régaler l'animal, on prend une pioche et devant lui on fouille le sol pour lui donner des vers. Aussi, lorsqu'un homme muni d'une pioche passe à côté du kagou, celui-ci le suit partout pas à pas, croyant que l'on va travailler à son profit. Ne suivrait-il pas la charrue chez nous ?

En quittant la Nouvelle-Calédonie, j'avais à bord quatre kagous vivants. Ils doublèrent tous le cap Horn ; mais, à partir de ce moment, privés de viande fraîche, mal logés, souvent mouillés, ils moururent l'un après l'autre. Le dernier pérît presqu'en vue de Brest, après quatre mois et de demi de séjour à bord. »

Tout au long de cette narration vieille de 130 ans, nous pouvons mettre en lumière quelques points particulièrement intéressants. Nous pressentons les dégâts qu'ont déjà dû faire les chiens sauvages (Cook avait offert en 1774 un couple de chiens et de porcs au chef de Balade). Garnier connaît l'essentiel de la biologie du kagou ; il a particulièrement bien observé le comportement du couple, la ponte, le comportement de défense (de peur plutôt face au danger) et de prise de nourriture. A l'époque, encore abondant dans le sud, notre ami avait cependant disparu du milieu fermé constitué par l'île Ouen, mais il restait un concurrent actif du kanak dans la chasse au ver de bancoul. Ce dernier en profitait pour le capturer au collet sur les troncs pourrissant au sol. Ecologiste avant l'heure, Garnier répugnait à savourer la «chair

« délicieuse» du kagou à cause de son statut d'oiseau très primitif. Déjà, des jardins zoologiques étrangers avaient reçu de Jules Garnier quelques exemplaires de ce fossile vivant...

Il faudrait cependant reprendre Garnier sur un point : lorsqu'il dit que « la nature a mis le kagou sur terre sans lui accorder de moyen de défense », face aux prédateurs comme le chien. Il faut plutôt dire que, puisqu'au cours de sa longue évolution au niveau du sol (comme mangeur de vers de terre et de larves xylophages), le kagou n'a eu à faire face à aucun prédateur endémique jusqu'à l'arrivée de l'homme blanc et de ses animaux domestiques redevenus sauvages donc prédateurs (chien, chat, porc), la nature n'a jamais tendu à le doter d'une défense contre un danger qui n'existe pas. C'est comme si on reprochait au gibier de ne pas avoir sélectionné l'équivalent du gilet pare-balles. De la même façon que le kagou non armé contre le chien, les populations humaines du Pacifique n'étaient pas immunisées contre le virus de la variole à l'arrivée des premiers grands navigateurs. Avant l'arrivée de l'homme blanc, mais bien tardivement au cours de l'évolution du kagou, le collet du kanak l'avait fait disparaître de l'île Ouen. A moins que ce ne soit le chien sauvage, après que ce dernier y ait été introduit, et qui, de plus, aurait bien pu (et pourrait toujours) l'empêcher de s'y rétablir. Les travaux remarquables actuellement menés à la Rivière Bleue et à la Rivière Blanche démontrent que le kagou ne tend qu'à prospérer dans un milieu où les prédateurs terrestres comme les chiens ou les chats sauvages sont systématiquement éliminés.

En préconisant l'utilisation du kagou dans les maisons pour lutter contre les blattes -qui semblaient alors submerger la ville de Nouméa-, Jules Garnier fait figure de précurseur de la Lutte Biologique. Faut-il dire qu'il est dommage que les quatre kagous qui doublèrent le Cap Horn, bien avant les grands voiliers, soient morts avant d'atteindre les jardins zoologiques européens ? S'ils étaient arrivés à destination en bonne santé, peut-être que notre oiseau serait maintenant facilement élevé comme l'autruche, non pour son plumage ou sa viande, mais comme oiseau familier dans les jardins d'agrément et les potagers, réagissant à la vue d'une pioche ou d'une charrue comme un chien à celle d'un os...ou d'un kagou ! Il faudrait alors que tous les chiens et chats domestiques européens soient aussi bien dressés que Soulouque...

NOTES SUR LA SYSTEMATIQUE ET LES OISEAUX

par Mr Serge Sirgouant
président de la Société Calédonienne d'Ornithologie

Approche de la classification scientifique

Sans être un grand spécialiste, pour parler « oiseaux », il est souhaitable d'avoir quelques notions de 'Systématique'. En quelques lignes et de façon superficielle, voici comment sont classés les oiseaux :

Le mode de classification employé peut être comparé à une pyramide dont la base est formée par 8 600 espèces actuellement admises (espèce = unité élémentaire du catalogue des êtres vivants)

Il existe une division inférieure, la **sous-espèce** ; elle peut se croiser et donner des hybrides féconds.

La division immédiatement supérieure à l'espèce est le **genre** (groupe d'espèces représentant de fortes similitudes dans leurs caractères).

Plusieurs genres ayant des caractères assez similaires forment une **Famille**. Les familles ayant en commun le maximum de caractères similaires forment un ordre.

La systématique moderne découle de la méthode inventée par le célèbre naturaliste suédois Carl Van Linne (en latin Linnaeus). Son ouvrage (*Systema Naturae*) a été choisi pour base de nomenclature.

Répartition des oiseaux en mer :

Sur 8 600 espèces d'oiseaux connues, 285 seulement peuvent se classer dans les *oiseaux de mer*. Les océans couvrent 70 % de la surface du globe et le nombre des espèces nous apparaît très faible ; mais il ne faut pas oublier qu'elles sont très prolifiques. Les grandes concentrations se trouvent dans le Pacifique où l'on peut voir la moitié des espèces.

Ces 285 espèces sont regroupées dans 15 familles (environ 140 pour les oiseaux terrestres) qui forment 4 ordres d'oiseaux de mer.

1) Ordre des Sphénisciformes :

1 famille Sphéniscidés, limitée à l'hémisphère austral à l'exception d'une espèce qui vit aux Galapagos.

2) Ordre des Procellariiformes :

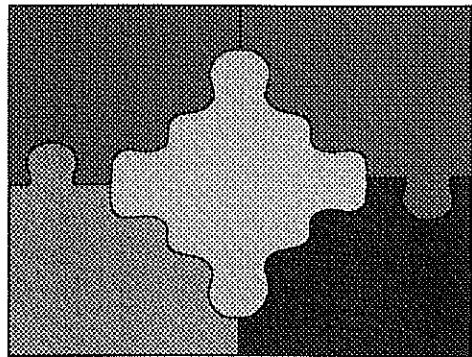
4 familles en majorité présentes dans l'hémisphère Sud.

3) Pélicaniformes :

6 familles, dont 5 d'oiseaux de mer, limitées dans l'hémisphère Sud.

4) Charadriiformes :

17 familles dont 5 sont des oiseaux de mer.



QUE SAIS-JE ?

« NIDICOLE » ? ou « NIDIFUGE » ?

Comment sort-on de sa coquille ...

Malgré son extrême légèreté, la coquille de l'œuf est remarquablement solide. C'est au terme de longues heures, parfois même de longs jours, d'un travail acharné que le poussin parvient à briser cette barrière qui le sépare du monde extérieur.

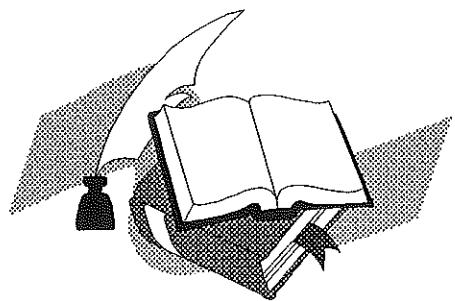
Les oiseaux sont divisés en deux groupes selon le degré de leur développement à la naissance : les nidifuges et les nidicoles.

Les nidifuges, comme le poulet, sont couverts de duvet et suivent leurs parents dès l'éclosion.

Les nidicoles, dépourvus de plumes à l'éclosion, dépendent entièrement des adultes pour se nourrir.

Où classeriez - vous le cagou ?

egufidin oduesp snad



INITIATION AU MONDE ORNITHOLOGIQUE

Ce *glossaire ornithologique* a pour but d'éclairer le lecteur de SCO-infos, de lui rendre la tâche plus facile et profitable.

CARONCULE:

Excroissance charnue, de couleur rouge en général, que l'on peut observer sur la tête de certaines espèces. (Exemple : le notou des îles a des caroncules au niveau du bec.)

NICHE ECOLOGIQUE :

Notion complexe proposée par Elton (1927) portant sur les exigences qu'un oiseau (ou tout être vivant) possède en fonction de sa nourriture, de sa reproduction, de sa lutte pour la vie, dans un habitat qui lui est propre.

Suivant l'image utilisée par le docteur Odum, si l'habitat indique l'adresse d'une espèce, sa niche écologique désigne sa profession, par rapport à celle des autres espèces du même habitat.

COMPETITIONS BIOLOGIQUE OU ECOLOGIQUE :

Concurrence existant entre deux espèces ayant simultanément les mêmes exigences écologiques (nourriture, nidification, etc) et qui, de ce fait, ne peuvent pas cohabiter dans des circonstances normales.

CHAMBRE A AIR :

Espace rempli d'air existant au gros bout de l'œuf des oiseaux.

« Ecoutez !

Nous qui sommes des êtres immortels, aériens,

toujours occupés d'éternités,

nous vous instruisons des choses célestes ».

ARISTOPHANE